Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 444

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261822

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Le « Banc des Mineurs » en tournée.

Nos lectrices seront intéressées par la nouvelle que Mme Germain, l'active présidente du Groupe suffragiste de Chambéry, ayant assisté à Genève à une représentation du film suffragiste *Le Banc des Mineurs,* en a été si enchantée qu'elle l'a loué pour le montrer dans tous les groupements suffragistes de Savoie (Chambéry, Modane, Albertville, Aix-les-Bains, St-Jean-de-Maurienne, etc.) et que de là notre film suffragiste est encore réclamé dans différentes villes de la Fédération française du Sud-Est pour le Suffrage (Mâcon, Dijon, etc.). Voilà une collaboration féministe internationale par le cinéma tout à fait intéressante.

Le Congrès d'Istamboul et les suffragistes suisses.

A l'ordre du jour de la séance du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage fixée au 27 janvier à Berne, figurent notamment la désignation de la délégation suisse au Congrès d'Istamboul et l'organisation du voyage en Turquie. Nous ne manquerons pas de fournir à nos lectrices tous les renseignements pouvant les intéresser sur ces différents points.

Le droit au travail de la femme.

C'est à cette question brûlante actuellement tout spécialement à Genève que l'Association genevoise pour le Suffrage a eu l'excellente idée de consacrer sa réunion mensuelle de janvier, et l'excellente idée aussi de s'adresser à une spécialiste admirablement informée et qualifiée pour la traiter avec ampleur et largeur de vues, Mme Marg. Thibert, du B. I. T. Aussi un nombreux public se pressait-il à cette séance, auquel la conférencière exposa d'abord comment l'évolution du travail féminin est un phénomène sociologique et économique d'ordre général, qui dépasse de beaucoup les circonstances actuelles, si bien que font surtout preuve d'une ignorance complète ceux qui s'imaginent remédier au chômage en restreignant le travail des femmes.

Cette politique de restriction, qui ne peut conduire d'ailleurs à aucun résultat, est surtout le fait des pays à dictature comme l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche (ni la France, ni l'Angleterre n'ont pris de mesures dans ce sens), ou, s'il s'agit de pays parlementaires, se manifeste par des arrêtés gouvernementaux et non par des lois, comme cela a été le cas en Belgique, en Hollande et dans le Luxembourg. En Suède, les femmes députées ont parfaitement réussi à faire échec, en les transformant en mesures raisonnables, à des propositions restrictives apportées à la Chambre. Il est à noter que c'est toujours par les femmes fonctionnaires que débutent ces attaques contre le travail féminin; puis viennent les limitations d'embauchage, les restrictions d'emploi selon des pourcentages plus ou moins élevés, etc., les différentes catégories de travailleuses étant ainsi atteintes les unes après les autres, et cela sans apporter remède au chômage, mais en se bornant simplement à le décaler.

Vis-à-vis de cette attitude restrictive de certains Etats, il faut relever celle d'autres grands pays industriels. dont les Etats-Unis et la Russie sont les meilleurs spécimens, et qui, loin de restreindre le travail des femmes, s'appliquent au contraire à le secourir et à le développer. Mme Thibert a fourni ici d'intéressantes précisions peu connues sur ce qu'a fait dès son arrivée au pouvoir le président Roosevelt, sur l'inspiration du sa femme, et de concert avec Mary Anderson, la directrice du Bureau du Travail féminin, pour créer des occasions de travail pour les femmes, — alors qu'ailleurs on ne pense qu'aux hommes quand on ouvre des chantiers pour chômeurs: par exemple en organisant des services sociaux, en favorisant des recherches d'archives, etc., etc., tout ceci non pas uniquement par sentiment de justice sociale, mais en réalisant la nécessité de ces mesures pour une saine économie du pays.

Un échange de vues nourri a suivi ce magistral exposé, au cours duquel la conférencière, dûment remerciée par Mlle Gourd, qui présidait, a affirmé encore une fois sa conviction de l'inefficacité de toute restriction du travail féminin pour remédier au chômage, et de la nécessité, en revanche, d'orienter les femmes, en raison de leurs capacités spéciales, vers certains métiers, qui devraient leur être réservés.

E. Gd.

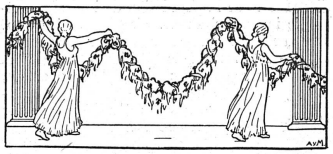

A travers les Sociétés

Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Le nouveau Comité Central de cette importante Association est entré en fonctions le 1er janvier dernier, et le Bureau, après avoir siégé à Genève pendant plusieurs années, a maintenant passé à Berne, sous la présidence de Mlle S. Schwob, Mme Valentine Métein-Gilliard, l'active présidente sortant de charge, continuant à faire partie de ce Comité. L'Association compte actuellement 260 membres actifs, et 360 membres passifs, les cotisations de ces derniers servant à acheter aux membres professionnels de leurs œuvres, qui sont ensuite tirées au sort entre les membres passifs : une forme ingénieuse, on le voit, d'entr'aide par le travail.

Lors de l'exposition de Lucerne, en septembre 1934, dont il a été rendu compte dans nos colonnes, il a été vendu pour plus de 4.000 fr. d'œuvres diverses de membres de la Société. Le lieu de la prochaine Exposition n'est pas encore fixé, mais la prochaine Assemblée générale prendra date en 1936, et c'est Zurich qui la recevra.

M. F.

Soroptimist-Club de Genève.

Lors de sa première séance de l'année, tenue dans les élégants et confortables locaux du Lycéum, le 14 janvier dernier, le Comité du Club a été constitué comme suit: Présidente: Mlle C. Bertrand, Dr. en médecine; vice-présidente: Mlle M. Richon, critique cinématographique; secrétaires: Mlles Jeanne Maeder, artiste peintre, et Basile, modes; trésorière: Mme A. Wiegandt, haute-couture. Mmes Bondallaz, inspectrice d'écoles enfantines, Lambossy, médecin-dentiste, Serment-Monnier, professeur de littérature, font partie de la Commission des admissions qui est chargée d'examiner les professions féminines non encore représentées au Club.

M. F.

Commission suisse pour la Protection de la Famille.

Cette Commission réunie à Zurich au mois de décembre a confirmé son Comité dans ses fonctions pour une nouvelle période de quatre ans, et l'a complété en adressant un appel à M. Maurice Veillard (Lausanne). Le président en est le professeur Mangold (Bâle).

Après avoir entendu un rapport du secrétaire sur les efforts accomplis pour constituer des groupes dans plusieurs cantons, le Comité s'est occupé de la question de l'assurance-maternité et a décidé de faire tout son possible pour attirer l'intérêt public sur cet important problème. Les rapports présentés sur la répartition dans différents cantons des subsides fédéraux aux vieillards, aux veuves et aux orphelins nécessiteux ont prouvé que, dans la plupart des cas, les principes de la Commission pour maintenir l'unité de la famille en remettant des allocations aux veuves chargées d'enfants, ont été favorablement accueillis par les gouvernements cantonaux et les Offices d'assistance. Enfin une conférence de M. Veillard, sur le système allemand des « prêts au mariage » a éveillé grand intérêt, la Commission arrivant à la conclusion que le système allemand ne pourrait pas fonctionner tel quel chez nous, et que c'est bien davantage celui qui faciliterait les conditions économiques pour permettre à des mariages de se conclure, qui devrait être envisagé en Suisse.

(Trad. française abrégée) M. S. G.

Association agricole des femmes vaudoises.

L'Association agricole des femmes vaudoises a décerné onze prix pour le concours de jardins qu'elle vient d'organiser pour la troisième fois. Le jury, que préside Mme Gillabert-Randin (Lausanne), a pu constater la constante amélioration de la décoration florale; il reste confondu devant la somme d'efforts soutenus dont font preuves les paysannes vaudoises pour mettre de la beauté dans la laideur et les rigueurs de leur vie de fatigue excessive; non contentes d'être les nourricières de la famille, elles façonnent lentement l'âme de leurs enfants en créant autour d'elles un idéal de pureté et de beauté qui ne saurait demeurer inopérant.

Le maximum de rendement a été obtenu par le seul des jardins inscrits qui bénéficiât de la main-d'œuvre fournie par les huit enfants de la famille; ce jardin peut écouler 200 kilos de haricots en une semaine; les épinards y forment des champs, les choux-fleurs y émaillent de leur blancheur une très grande surface; la charrue y remplace les bras pour la préparation du sol.

S. B.

L'aide aux émigrants suisses.

D'après le rapport que nous avons sous les yeux, le secrétariat du Service International d'aide aux émigrants, a vu s'augmenter son activité pendant le dernier exercice (219 cas contre 171). La majorité des recourants sont des étrangers, des réfugiés allemands entre autres. Le nombre des sans-patrie qui se sont adressés au secrétariat s'accroît constamment, mais l'impossibilité où l'on est de leur procurer des autorisations de travail oblige à les diriger ailleurs.

L'activité du secrétariat souffre des tendances nationalistes qui rendent presque impossible aux gens qui n'ont pas dans leur pays d'existence assurée de gagner leur vie ailleurs et d'y prendre racine. Et cependant, il semble que chaque individu devrait avoir la possibilité de se faire sa place dans une société civilisée.

L. H. P.

Carnet de la Quinzaine

Est-il permis à notre Rédaction d'émettre, au début de l'année, un vœu concernant ce Carnet? *c'est que veuillent bien l'aider à l'alimenter tous les groupements, toutes les Sociétés féminines, si nombreuses en notre pays romand.*

Car, trop souvent, hélas! la Rédaction en est réduite à consulter son propre agenda, et ignore totalement des séances fort intéressantes convoquées tout près d'elle, et dont on a oublié de l'avertir. Elle sait fort bien que la parution bimensuelle seulement du Mouvement *complique la tâche de ses correspondantes, en les obligeant à lui fixer des programmes souvent si longtemps d'avance qu'ils ne sont pas encore définitifs; mais elle voudrait aussi que réalisent tous nos Comités féministes et féminins à quel point ils peuvent, par leurs envois et leurs indications, non seulement contribuer à donner une idée juste de l'activité organisée de nos femmes suisses-romandes, mais encore s'entr'aider mutuellement, l'annonce de telle causerie, de tel sujet, fournissant souvent de précieuses indications à une présidente dans l'embarras, et permettant à une conférencière de répéter son exposé devant le public d'une ville ou d'un canton voisin, en resserrant ainsi ces liens d'amitié dont notre journal est toujours heureux de se faire l'intermédiaire.*

La Rédaction.

P. S. — *Pour pouvoir paraître dans ce* Carnet, *les annonces de séances et de conférences doivent parvenir à notre Rédaction* au plus tard *le lundi qui précède la parution du journal, donc pour notre prochain numéro,* le 4 février, *et doivent concerner la période qui suit ce numéro, donc* après le 9 février.

Mercredi 30 janvier:

Genève: Association féminine d'éducation nationale, Chambre de Commerce, 3, rue Petitot, 17 h.: *La Suisse au point de vue économique. La politique commerciale de la Suisse.* par M. R. Jouvet, secrétaire général de la Chambre de Commerce.

Vendredi 1er février:

Genève: Ouvroir de l'Union des Femmes, Local de l'Union, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: Assemblée générale des membres de la Société de l'Ouvroir: Rapport du Comité. — Rapport financier. — Après la célébration du XXe anniversaire. — Ce que voient et entendent les enquêteuses. — Propositions individuelles.

Id. id. Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Quatrième séance du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme A. Leuch. Sujet: *Le travail féminin et le chômage.* Cartes à l'entrée.

Lundi 4 février:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *La revision de la Constitution fédérale et le vote des femmes.* par Mme Leuch, présidente de l'Association suisse pour le Suffrage. Discussion.

Mercredi 6 février:

Genève: Association féminine d'éducation nationale, Chambre de Commerce, 17 h.: *La Suisse au point de vue financier et monétaire,* causerie par M. Alb. Pictet, vice-président de la Chambre de Commerce.

Id. id. Groupement genevois « La Femme et la Démocratie », Taverne antialcoolique de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Soirée familière de discussion sur la revision de la Constitution fédérale.

Id. Lausanne: Association pour le Suffrage féminin, Petite salle de la Maison du Peuple, 20 h. 30: *Les droits de la mère sur son enfant, puissance paternelle, déchéance, etc.,* causerie publique et gratuite par M. Maurice Veillard.

Vendredi 8 février:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Cinquième leçon du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mlle Ant. Quinche, avocate à Lausanne. Cartes à l'entrée.

Constitution dans un sens nettement anti-démocratique.

Mais ceci est contradictoire, car si la constitution vaudoise était revisée « dans un sens nettement antidémocratique », il n'y aurait non seulement plus de Grand Conseil, mais plus de liberté de presse, plus de liberté de parole, plus de liberté d'opinion : comment donc les femmes s'y prendraient-elles pour dire leur mot, et faire entendre leur voix, même sur une question de tout repos comme celle de l'enseignement ménager ?... A moins que la Nation *ne prévoie l'institution d'une dictature féminine ?...*

Plus loin, revenant à la sempiternelle absurde accusation, qui consiste à confondre volontairement féminisme et bolchevisme, malgré tous les démentis, même donnés en Assemblés publiques telle celle de l'Alliance à Genève, Mme *E. A. C. fait cette déclaration, effarante sous la plume d'une femme :*

...Le discours prononcé par Mme Corbett Ashby à un lunch organisé par le Comité International féminin pour le Désarmement à Genève, le compte-rendu de la conférence de Mme Chenevard à l'assemblée de l'Alliance à Genève, publiés par le *Mouvement Féministe* du 3 novembre, révèlent un état d'esprit inquiétant. L'antimilitarisme s'y donne cours sous sa forme la plus dangereuse et la plus sournoise: l'amour de la paix.

Après la révélation sans fard d'une pareille mentalité, nous voilà édifiées sur ce à quoi rêvent les protagonistes de la Nation: *non seulement la contrainte de toute liberté, non seulement l'oppression de toute pensée, mais la guerre. « La guerre fraîche et joyeuse », comme disait en son temps Guillaume II. Cela n'est pas inutile à savoir.*

Conseils pratiques: le rangement du linge

La revue romande l'Habitation *publie une suite d'études touchant aux questions ménagères signées du nom bien connu de Paulette Bernège. Nous en détachons ces indications utiles:*

Le problème du rangement du linge sale se trouve lié à la périodicité des lessives. Plus grosses sont les quantités, plus longues sont les durées d'attente, et plus la solution se complique. Nous pouvons rappeler ici, pour mémoire, trois conseils, bien connus des ménagères qualifiées:

1o Le linge sale doit toujours être bien ventilé pour se conserver en bon état sans mauvaises odeurs;

2o Le linge sale doit toujours être sec, pour éviter les moisissures, très difficiles à faire disparaître par la suite;

3o Le linge sale, dans les campagnes et les villes, doit être préservé des souris et des rats.

En tenant compte de ces trois considérations pratiques, ainsi que du rapport entre les quantités de linge sale et les périodicités lessivielles, nous arrivons à dresser le petit tableau que voici et qui résume les solutions:

Petites quantités: périodicités fréquentes (hebdomadaire ou journalière): sac à linge ou cuve de la machine à laver.

Quantités moyennes: Périodicités plus rares (bimensuelle et mensuelle): vanneries, placards ventilés.

Grosses quantités: Périodicités rares (bi-annuelle, annuelle): suspensions spéciales dans les greniers.

Reprenons successivement ces quatre solutions, pour essayer de vous guider dans le choix de l'outillage nécessaire à chacune d'elles.

Le meilleur sac à linge sale, à notre avis, ne se trouve pas dans le commerce, puisqu'il est de notre invention; mais chaque ménagère le fabriquera aisément: on prend un sac ordinaire, en serpillière ou autre tissu; on le retourne, on pratique verticalement une fente d'environ 35 cm. de longueur dans la partie supérieure, et on le ferme en bas au moyen d'une fermeture éclair.

Grâce au cintre qui le maintient tendu et permet de l'accrocher facilement, et grâce à la fente de la partie supérieure, plus de coulisses, de cordons à lâcher ou à tirer; sans aucune manipulation, il est possible d'introduire à chaque instant le linge sale à l'intérieur. Grâce à la fermeture éclair, dans le bas, le sac se vide en un seul coup, sans renversement.

Une ménagère avisée pourra même confectionner plusieurs sacs de ce genre, un pour chaque catégorie de linge sale (linge blanc, linge de couleur, soieries par exemple). De cette manière, le tri sera fait au fur et à mesure du dépôt dans le sac et supprimera cette opération faite d'ordinaire le jour de la lessive, toujours désagréable lorsque le linge est en attente depuis déjà un certain temps.

Pour le rangement dans des coffres en vannerie, nous conseillons l'emploi de roulettes et d'une poignée; ces coffres, rangés d'habitude dans la salle de bains, supprimeront une corbeille et faciliteront le transport du linge sale au lieu où s'effectue la lessive. Choisissez une vannerie légère pour que le linge s'aère convenablement à l'intérieur.

Quant au placard ventilé sous la fenêtre de la salle de bains, il se construit sur le modèle des garde-manger de nos cuisines; c'est à l'architecte de le prévoir au moment de la construction; ce placard pourra toutefois être surajouté ultérieurement; toujours il rendra un grand service.

Dans les campagnes, où les lessives plus rares nécessitent l'emmagasinage d'une grosse quantité de linge au grenier, voici un procédé de préservation des rats, vieux comme notre civilisation, mais fort amusant et simple, qui réussit toujours.

Il consiste à enfiler des bouteilles sans fond ou des disques, consistant en un grand couvercle en fer blanc, par exemple, troué au milieu, aux deux extrémités de la corde à linge; lorsque les rats trottinent et passent sur la bouteille, celle-ci tourne, chavire, et nos bestioles imprudentes dégringolent; quant au disque, il est infranchissable, à condition d'être assez haut et fixé dans la position verticale.

POUR VOS YEUX

organes délicats entre tous, exiger toujours des lunettes de bonne qualité!

Lunetterie moderne de 1er choix, chez

Mlle E. Reymond Optique Médicale

6, RUE DE L'HOPITAL, 1er étage **NEUCHATEL**

École de Puériculture de Genève

CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800

Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.

Début des cours : JANVIER

Demandez renseignements et prospectus

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

à la Librairie Payot
Rue du Marché. Genève

à l'Union d. Femmes
Rue Et.-Dumont, 22. Genève

à l'Administration
R. Micheli-du-Crest, 14. Gen.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE